

Projet de rues scolaires

Commune de la Chevrolière

Compte-rendu de la seconde réunion publique du 10 juin 2024

I. Introduction et contexte par M. BOBLIN et BL Evolution

M. Johann Boblin a introduit cette réunion publique en rappelant le contexte de cette étude et la volonté de sécuriser les déplacements à pied et à vélo sur la commune de La Chevrolière. Il a expliqué qu'un **vote aurait lieu à l'issue de la réunion publique pour permettre à tous de décider quel scénario serait expérimenté à la rentrée**. Enfin, M. le Maire rappelle que l'expérimentation aura lieu quel que soit le résultat du vote, insistant alors sur l'importance pour les habitants de s'exprimer lors de ce vote.

II. Présentation du diagnostic et des propositions par BL Evolution

BL Evolution a ensuite présenté quelques **éléments significatifs du diagnostic** ainsi que les **deux scénarios retenus par les élus pour chaque rue**. Ces scénarios ont été adaptés par rapport à ceux présentés lors de la première réunion publique pour **tenir compte des contraintes relevées sur le terrain** par les services techniques de la commune et des **retours des habitants exprimés lors de la première réunion de concertation**.

III. Travail de projection par tables sur les scénarios présentés

Les habitants, répartis en tables par rue, ont pu travailler sur des exercices de projection leur permettant d'évaluer les avantages, inconvénients et changements provoqués par chacun des scénarios. Ces ateliers ont permis à tous de mieux **s'approprier les solutions techniques retenues et de considérer les changements de mobilité que cela permettrait**. Les membres du bureau d'étude, des services techniques et de la mairie ont circulé entre les tables pour répondre aux questions des habitants lors de cette phase.

Chaque table a ainsi pu produire un **ensemble de remarques consignées sur les feuilles qui ont été scannées à la suite de la réunion** dont voici un extrait :

RUE DU DR GROSSE		
Avis	Positifs/Négatifs	Demandes complémentaires
Scénario A	<ul style="list-style-type: none">- Manque de stationnement- Favorable au cédez le passage rue de Nantes- + de personnel pour sécuriser et fermer les rues-	<ul style="list-style-type: none">- Organiser des pédibus- Temps de fermeture à réduire de 8 h 30 à 8 h 45- Favoriser le covoiturage- Accès EHPAD ?- Circulation poids lourds comment matérialiser l'interdiction ?
Scénario B	<ul style="list-style-type: none">- Favorable au cédez le passage rue de Nantes- + de personnel pour sécuriser et fermer les rues- Favoriser usage des cars	<ul style="list-style-type: none">- Passage des camions poubelles et camions de livraison aux horaires de fermeture- Temps de fermeture à réduire de 8 h 30 à 8 h 45- 1 seul arrêt de bus pour les deux écoles- Accès EHPAD ?

		<ul style="list-style-type: none"> - Sorties impasse du ruisseau et impasse du gué difficiles (BL : réfléchir à une priorité à droite ?) - Crainte de parkings sauvages impasse du ruisseau. - Crainte de visibilité pour la sortie des véhicules des garages situés dans la courbe
RUE DU SACRE COEUR		
Avis	Positifs/Négatifs	Demandes complémentaires
Scénario A	<ul style="list-style-type: none"> - Sécurisation la plus complète 	<ul style="list-style-type: none"> - Stationnement des cars lors des sorties scolaires ? - Horaires du mercredi midi ? Interdiction à prévoir - Risque de « drive » sur la rue du Bignon - Risque de report sur les rues adjacentes (lotissement) - Problèmes de girations îlot mêmes en sortie du parking - Parents doivent gérer les pédibus - Camions poubelles ? (idem que Dr Grosse)
Scénario B		<ul style="list-style-type: none"> - Problèmes de girations îlot mêmes en sortie

Une remarque a émergé lors du partage des remarques de chaque table qui a donné lieu à une réponse de M. le Maire : concernant l'accès en voiture à **l'école Couprie**, il précise que des **discussions ont été lancées avec la direction de l'école pour ouvrir une deuxième entrée côté Grand'Rue** qui permettrait de profiter pleinement du parking existant et de réserver l'entrée côté rue du Sacré-Cœur aux enseignants, cars scolaires et autres véhicules autorisés dans le cadre du scénario A. Cette solution n'est pas envisageable à court terme pour des raisons de sécurité et de manque de personnel encadrant mobilisable pour la gestion des entrées dans l'établissement.

IV. Session de questions-réponses

Après les ateliers par tables, une session de questions-réponses animée par M. le Maire a permis aux habitants d'exprimer leurs remarques et leurs interrogations, dont vous trouverez le compte-rendu des échanges ci-après :

- Les problèmes et dangers liés au stationnement des cars sur la **rue du Dr. Grosse** se posent également en journée lorsque les enfants doivent aller en sortie scolaire et que **des cars stationnent dans la rue à des heures qui ne sont pas celles d'entrée ou de sortie de classe**. M. le Maire précise qu'avec la piste cyclable, cette habitude prise par les chauffeurs de car devra changer et ils pourront alors **stationner sur le parking de l'étang de Villegaie**, peu occupé en pleine journée. Sur le sujet d'une **dépose déportée pour les cars sur l'espace vert devant l'école Montfort**, M. le Maire précise que le **coût de l'acquisition foncière et des travaux serait très important**. Concernant la **dépose déportée à proximité du restaurant scolaire**, il précise que cette mesure pourrait être contre-productive, **rendant le service de cars scolaires moins attractif**, et à l'inverse rendant l'accès en voiture plus facile et donc plus attractif. C'est contraire à l'esprit de ce projet qui vise à développer des alternatives à la voiture individuelle. Des parents d'élèves rétorquent alors **qu'au collège, les enfants marchent entre l'arrêt et l'entrée de l'établissement scolaire** et que ça ne pose pas de problèmes majeurs. Cependant ici, **les enfants sont plus jeunes et nécessitent un accompagnement**, rendant la situation différente du collège.
- Des **assistantes maternelles qui exercent à leur domicile sont présentes dans la rue du Dr. Grosse** et soulignent l'impossibilité d'accès pour les parents d'élèves aux horaires de fermeture de la rue. La réponse apportée est similaire que pour la dépose des enfants à l'école : **d'autres parkings sont accessibles à proximité**, notamment dans le cadre du scénario B où le parking de l'étang de Villegaie reste atteignable en voiture.
- Une remarque est faite sur le **tarif du transport scolaire qui augmente avec le temps**, n'encourageant pas la transition pour certains parents qui peuvent se permettre de venir en voiture. M. le Maire répond que **la mairie n'a pas la main sur les tarifs du transport scolaire**.

- Le **parking de l'îlot mêmes est jugé dangereux et peu pratique** d'utilisation par les parents d'élèves, notamment la **giration en sortie du parking**. Une personne fait remonter la crainte que des parents déposent leur enfant directement sur la rue du Bignon, rendant cette sortie de parking encore plus compliquée.
- Est-ce qu'un système de pédibus/vélobus pourrait être mis en place par la commune ? M. Boblin précise que la commune peut lancer l'initiative mais il est nécessaire ensuite que des bénévoles gèrent la mise en œuvre d'une telle solution.

En réponse aux **craintes justifiées sur les changements d'habitudes qui vont être apportés par cette expérimentation**, M. le Maire précise qu'il est **logique qu'une certaine confusion ait lieu au début**. Il précise par ailleurs que **les habitudes prises ne sont pas immuables**. De toutes façons, les changements seront expérimentaux au début, une communication adaptée sera déployée et **une réunion publique se tiendra en octobre après 1-1,5 mois pour dresser un premier bilan qui permettra de faire des adaptations**. Par ailleurs, M. Boblin est confiant grâce à la **forte urbanisation du bourg qui permet à beaucoup d'habitants d'être à une distance parcourable facilement à pied ou à vélo** pour se rendre à l'école.

V. Bilan du vote

Enfin, un vote à main levée a été réalisé dont voici les résultats :

- **Rue du Sacré-Cœur :**
 - **Scénario A : 16 voix**
 - Scénario B : 0 voix
 - Vote blanc : 15 voix
- **Rue du Dr. Grosse :**
 - Scénario A : 4 voix
 - **Scénario B : 30 voix**
 - Vote blanc : 19 voix

En conclusion, **le scénario A de la rue du Sacré-Cœur et le scénario B de la rue du Dr. Grosse seront expérimentés à la rentrée scolaire 2024.**